

CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL (CCC)

Commune Déléguée de Lignières la Carelle

Compte rendu de la réunion du Jeudi 25 Avril 2024 à 20 h 00

Présents : LAMBERT Jean-Luc, FONTAINE Éric, MORLIER Sylvie, POIRIER Jacques, BEUNECHE Adeline, PATOUT Prescillia, BRESTEAUX Jean-Christophe, ROUSSEL Nelly, MABILLE Bruno, MARMION Luc, LAMBERT Nadine, LEMERCIER Mireille.

Absent excusé : LE BRECQ Olivier,

Absent : HUBERT Damien

Secrétaire de séance : Jean-Luc LAMBERT

Avant de débiter la séance, les conseillers sont invités à visiter la nouvelle garderie, et l'atelier municipal qui est en cours de travaux.

1°) Approbation de la réunion précédente du 12 Octobre 2023

Pas de remarque particulière sur le compte-rendu de cette réunion.

2°) Aménagements de sécurité du Centre-Bourg

Point final sur les travaux

Entrepris depuis juillet, ces travaux se sont terminés fin novembre 2023.

Quelques modifications du projet initial ont été apportées au fur et à mesure en tenant compte des remarques et observations de la population, des membres du conseil consultatif, mais aussi des contraintes budgétaires. Il a fallu trouver le meilleur compromis pour permettre la bonne circulation des engins à fort gabarit, avec les riverains et les usagers de la route.

Il est relevé que, malgré les aménagements réalisés (écluses, zone 30, radars pédagogiques) certains automobilistes persistent à rouler encore trop vite. Des contrôles de vitesse seront réalisés dans les prochains jours par la gendarmerie.

En ce qui concerne les travaux, certains points restent à revoir. Une réunion est prévue jeudi prochain avec la Société CHAPRON pour reprendre ces quelques anomalies.

Financement :

Coût total des travaux : 468.044 €	Subvention DETR : 118.765 €
Honoraires Maitrise d'œuvre : 21.630 €	Subvention FDAU : 20.000 €
	Subvention DSIL : 39.003 €
	Récup FCTVA : 80.786 €
Total Dépenses : 489.674 €	Total Recettes : 258.554 € (52,80 %)
Autofinancement : 231.120 € (47,20 %)	

3°) Transfert de la garderie scolaire

La nouvelle garderie est opérationnelle depuis le début d'année 2024.

Ce nouvel aménagement permet de sécuriser l'accès des enfants au bus qui les transporte aux différentes écoles de La Fresnaye sur Chédouet.

Le montant total des dépenses s'élève à 47.086,14 €, d'où il faut déduire la TVA récupérable pour 6.436 € et un Plan de relance pour 13.018 €, soit un coût final pour la commune de 27.632 €.

4°) Travaux en cours à l'atelier pour transfert du matériel des associations

Les travaux de cloisonnement intérieur ont commencé, assurés à titre bénévole par Bernard MORLIER et Jacques POIRIER que nous remercions vivement.

Nous sommes en l'attente de la porte d'entrée qui doit être posée dans les prochains jours par l'entreprise CHAUVIN.

Le coût actuel de cet aménagement pris en charge par la commune s'élève à 5.881,50 € TTC.

5°) Plantations dans les chemins de la commune

Une météo déplorable a retardé la préparation du sol et les plantations prévues dans nos chemins. Ainsi 230 mètres de haies et 300 mètres d'arbres de hauts jets ont été plantés début Avril par un chantier d'insertion du Mans. Espérons que ces plantations tardives n'affecteront pas le développement des plans.

Le détournement du CR n°2 (La Vinçoudière) a été approuvé par le conseil municipal de VEP par délibération du 22 janvier 2024 qui décide de lancer la procédure relative à l'échange de terrains avec M. Jean LE BRECQ et de faire réaliser le bornage au frais du requérant.

6°) Travaux de voirie (Programme 2024 sur l'assainissement)

Après une inspection de la voirie communale (et fossés) de Lignéres la Carelle, une liste de travaux a été retenue pour 2024.

a) Curage de Fossés

Route de Saint Rigomer des Bois : Curage de fossé côté gauche de la sortie du bourg jusqu'au cimetière sur 180 ML.

Après le lieu-dit « Trois sous » curage de fossés côté droit et gauche, soit 2 fois 45 ML avec 2 ponts bouchés à relever.

Route de la Mare au Loup : En sortie de bourg, curage de fossé (côté gauche) jusqu'au carrefour de Verdelle sur 135 ML, et côté droit sur 190 ML.

Route de Besnières : curage de fossés (côté droit et côté gauche) du pont du ruisseau jusqu'au moulin du bois sur 300 ML pour le côté droit et 390 ML pour le côté gauche avec 2 ponts à relever.

Ces travaux de curage qui seront réalisés par l'entreprise MARTIN de Mamers sont programmés pour juin prochain

b) Réfection chaussée

Rue D'Ornant : bicouche du rond-point au cimetière

Carrefour de Verdelle : reprise en bicouche

Virage du carrefour des vallées (côté droit) : Poutre béton pour consolidation du bas-côté de la chaussée. Ces propositions restent à valider par le conseil municipal.

7°) Révision des règles de priorité sur certaines voies communales

Il est proposé d'engager la réflexion sur les règles de priorité sur nos voies communales. En effet quelques carrefours posent des soucis en termes de sécurité et il convient de revoir la signalétique actuellement en place.

Carrefour de Verdelle : Zone très accidentogène, plusieurs accrochages ont été constatés. Il est proposé de mettre un cédez-le-passage sur la voie venant de Percé.

Carrefour de la Juissellerie : Pas de changement, priorité à droite à maintenir (bonne visibilité)

Carrefour des Bignons : Pas de changement, priorité à droite à maintenir (bonne visibilité)

Carrefour des Vallées : Pas de changement, priorité à droite à maintenir (bonne visibilité)

Carrefour de Lignerottes : Pas de changement, priorité à droite à maintenir (bonne visibilité)

Carrefour de la Toile : Visibilité réduite, il est proposé de mettre un cédez-le-passage pour la route de la Toile donnant sur la route des Aitres.

Carrefour des Aitres : Les avis sont partagés pour ce carrefour. Il est décidé pour l'instant de maintenir le cédez-le-passage sur la route des Aitres.

Il convient cependant de s'accorder le temps de la réflexion et il est proposé que ces différentes propositions soient définitivement adoptées lors de la prochaine réunion du Conseil consultatif.

8°) Réflexions sur les projets à mener sur 2024 - 2025

Il est proposé d'engager la réflexion sur les projets qui pourraient être mis en œuvre sur les deux prochaines années.

D'ores et déjà, il est prévu de revoir l'aménagement de l'aire de jeux derrière la salle polyvalente.

Pour rappel une mini commission a été créée pour travailler sur le sujet avec les personnes suivantes : Sylvie, Nadine, Jacques, Eric et Jean-Luc. Une réunion sera organisée à la rentrée de septembre.

9°) Organisation de la commémoration du 8 mai 1945

Cette commémoration se déroulera le mercredi 8 mai prochain selon l'horaire suivant :

11 h 25 Rassemblement devant la mairie

11 h 30 Dépôt de gerbe au Monument aux morts

11 h 45 Vin d'honneur à la salle de conseil de la Mairie

Un flyer sera distribué dans les prochains jours dans les boîtes à lettres de la commune pour inviter les Ligniérois à cette cérémonie.

10°) Organisation des élections européennes (*Scrutin du 9 juin 2024*)

Ces élections se dérouleront le dimanche 9 juin prochain sur un seul tour de scrutin qui sera ouvert de 8 h 00 à 18 h 00. Un planning pour la tenue du bureau de vote va être établi en fonction des conseillers disponibles ce jour-là.

11°) Questions et Informations Diverses

- Vente du presbytère. Deux propositions d'achat ont été formulées, mais ont fait l'objet de désistement. Avec l'inflation et les taux d'intérêt à la hausse, le marché de l'immobilier connaît actuellement une crise qui ne favorise pas la vente de notre bâtiment.
- Voies douces. La CUA procède actuellement à un audit sur les voies cyclables et piétonnières à développer sur son territoire dans les prochaines années. Une réunion s'est tenue le 19 avril pour enregistrer le souhait des communes sarthoises en la matière. Pour notre commune déléguée de Lignièrès, il a été proposé l'aménagement de la RD 16 sur le tronçon de Lignièrès au Chevain pour permettre de faciliter et sécuriser la circulation des cyclistes notamment les habitants de Lignièrès et Chenay ; d'autant qu'il s'agit d'un tronçon intégrant l'itinéraire « Le tour de la Sarthe à vélo ».
- Sécurisation des arrêts scolaires. La CUA réalise un audit pour permettre de sécuriser les déplacements des scolaires sur son territoire. Cet audit a pour but de répertorier et analyser la structure et les caractéristiques des services actuels et des besoins du territoire pour élaborer des scénarios d'optimisation du maillage du réseau scolaire. Cette mission a été confiée à la société Mobhilis. Une 1^{ère} réunion du comité de pilotage s'est déroulée le 6 mars dernier en visioconférence.
- Les containers de tri sélectif ont été déplacés pour permettre à la CUA d'entreprendre des travaux sur la plateforme. En effet, la déclivité de la dalle de béton générait des infiltrations d'eau sur le bâtiment de la garderie par le ruissellement des eaux pluviales.
- Numérotation des lieux-dits et hameaux. Un décret a été publié concernant l'obligation faite aux communes de nommer et numéroter toutes les voies existant sur leur territoire. Sur la commune les quelques propriétés restantes viennent d'être numérotées. De nouvelles voies ont été renommées : Chemin des Bignons – route de Percé – route de Besnière. Les panneaux de rues seront posés dans les prochaines semaines par les employés communaux.
- Embellissement centre-bourg. Une matinée sera organisée courant mai pour la plantation des fleurs livrées par la CUA.
- Journée propreté. Il est proposé d'organiser une matinée propreté qui consiste à inviter les habitants à collecter les déchets abandonnés sur notre voirie communale. La date reste à fixer.
- Il est constaté la présence de nombreuses crottes de chiens dans l'aire du terrain de foot. Il est proposé d'apposer un panneau « déjections canines interdites » à l'entrée du stade.

NOTA : Tous les comptes-rendus de réunions du conseil municipal et des conseils consultatifs de Villeneuve en Perseigne sont consultables sur le site internet de la commune de VEP.

Fin de la réunion à 22 h 10

Compte rendu réunion du Conseil consultatif de Lignièrès la Carelle du 25 Avril 2024